



Positionnement niveau hierarchique ETAM

Par **kanssen**, le **07/04/2011** à **09:54**

Bonjour,

Ma question concerne mon positionnement hiérarchique par rapport à la convention collective Bureaux d'études techniques (SYNTEC).

J'ai 2 ans et demi d'ancienneté dans un BET fluides/thermique (bâtiment). J'ai un niveau BAC +2.

Au niveau du poste : Je rédige toutes les pièces (CCTP, plans, rapports d'études, schémas de principes, estimations, études de faisabilité, diagnostiques...) des affaires dont je suis en charge (200k € à +1kk € pour mes lots).

Je participe aux réunions d'études et conception, ainsi qu'au suivi de chantiers.

Mon patron m'avait embauché au coefficient 200 ETAM (ras des paquerettes), que j'avais accepté en "faisant mine" de ne rien voire, histoire d'obtenir le CDI tant espéré. Seulement maintenant, au bout de 2 ans et demi, j'aimerais être à l'échelon que je mérite.

La convention SYNTEC étant un peu vague dans ses descriptions de fonctions, j'aimerais un petit coup de main pour savoir où me situer.

D'avance merci.